



DESCRIPPTIF DES MINIMAS TECHNIQUES

11/05/2022

CRITÈRES TECHNIQUES		POINT DE RECHARGE SUR PARKING PRIVÉ À DESTINATION DE FLOTTES DE VÉHICULES POIDS LOURDS	
CARACTÉRISTIQUES COMMUNES OBLIGATOIRES			
Puissance de recharge autorisée	<= 22 KW	> 22 KW	
Types de prises sur le même point de recharge	Socle de prise T2 ou T2S et a minima une prise E/F si >1 PDC ou Combo 2 en DC	Connecteur type 2 en AC ou Combo 2 en DC	
Raccordement au réseau	TGBT* parties communes ou Point de livraison dédié ou Partagé entre plusieurs points de recharge		
Respect des normes de sécurité électrique en vigueur	Oui		
Qualification de l'installateur	ATTENTION : celle-ci est obligatoire par le decret IRVE de janvier 2017 pour toute installation > 3,7 KW		
Un disjoncteur divisionnaire avec marquage NF par point de recharge	Oui		
Signalisation des places	Oui		
Contrat de maintenance 3 ans avec a minima 1 visites/an	Oui		
Système de supervision	Oui		
Collecte des données de recharge	Via webservice Advenir ou plateforme d'interopérabilité		

*TGBT : Tableau Général Basse Tension. C'est le tableau électrique basse tension des grandes installations électriques. Ce tableau fait le lien entre l'arrivée du réseau de distribution (Enedis en France) et le réseau du client (entreprise, particulier...)